



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 12 octobre 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. BORDAT

Convocation envoyée le 5 octobre 2011

Publié le 13 octobre 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 66

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Michel ROTGER
M. Gilbert MENUT	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Hélène ROY	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Myriam BERNARD	Mme Françoise EHRE
M. François-André ALLAERT	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiâ MASLOUHI	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER	
M. Jean-Pierre SOUMIER		

Membres absents :

M. Jean-François DODET	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Alain MARCHAND	M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Rémi DELATTE	M. André GERVAIS pouvoir à M. Michel JULIEN
	Mme Anne DILLESEGER pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mlle Nathalie KOENDERS
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Gilles TRAHARD pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**Welience Agro-Environnement - Subvention à UB-Filiale pour la période juillet 2011 - décembre 2012**

Le Comité de Pilotage du Centre de Ressources et de Transfert de Technologies Agro-Environnement, dénommé « Welience Agro-Environnement », réuni le 9 mai 2011, a dressé son bilan d'activité pour la période de juillet 2010 à juin 2011.

Welience Agro-Environnement est placée sous la direction d'un directeur scientifique et regroupe quatre équipes (8 ETP Welience AE, 3,3 ETP Inoplant, 3 ETP Pépinières Lafond, 2,5 ETP INRA).

Elle intervient dans les trois domaines suivants :

- l'activité de prestations de service et de R&D
- la formation et la vulgarisation des recherches ;
- l'animation scientifique dans le domaine de l'agro – environnement.

Son activité a été légèrement inférieure à la période précédente (500 K€ de contrats signés, pour 700 K€ en 2009). Cependant, le bilan global de Welience AE reste positif.

Cette année encore, Welience AE a été un élément moteur de la mise en oeuvre du Technopôle Agro-Environnement :

- installation progressive sur le site TAE « AgrOnov » de Bretenière avec dans un premier temps, la prise en charge de la gestion des petites et moyennes serres du site ;
La Communauté d'Agglomération procède actuellement aux aménagements préalables à cette installation (les travaux seront conduits fin 2011).
En parallèle, l'INRA procède également à quelques aménagements afin de permettre à ses propres équipes et à celles de Welience AE, de maintenir leurs activités dans le bâtiment de vitro-technologie (poursuite des travaux d'expérimentation en cours) jusqu'en juillet 2012.
- participation à la mise en place de la PIAE (plate-forme d'innovation AE)
Welience AE est devenu actionnaire de la PIAE qui bénéficie de son expertise scientifique.

Au cours de ce Comité de Pilotage, il a été également décidé qu'une nouvelle convention de partenariat d'une durée de cinq ans serait établie entre les organismes fondateurs : AgroSup Dijon, INRA, Université de Bourgogne et Welience, précisant les domaines d'intervention du CRT Agro-Environnement et les engagements respectifs de chacun.

Depuis sa création, le 1er juillet 2007, la Communauté d'Agglomération soutient financièrement Welience AE aux côtés des partenaires locaux, et ce, dans le cadre de la convention initiale. Au terme de cet engagement de quatre ans, Welience AE ne peut dégager un autofinancement suffisant pour assurer seule le fonctionnement de l'exercice à venir, d'autant qu'elle doit faire face à des dépenses aléatoires découlant du déménagement de ses activités de Dijon sur Bretenière.

Fort de ce constat, par correspondance en date du 17 juin 2011, la Présidente d'uB-Filiale sollicite une aide financière au titre des 18 prochains mois de fonctionnement de Welience AE, soit la période du 1er juillet 2011 au 31 décembre 2012.

Sur la base d'un budget prévisionnel qui prend en compte les décisions du Comité de Pilotage et le Contrat de Performance 2011 signé par Welience avec la Région Bourgogne, le plan de financement suivant a été arrêté :

Partenaires	%	Montant sollicité
Conseil régional de Bourgogne	67	40.000 €
Communauté d'Agglomération	33	20.000 €
Total	100	60.000 €

Considérant que cette structure de transfert de technologies reste à ce jour l'élément majeur de la structuration du Technopôle "AgrOnov", il est proposé d'attribuer à l'uB-Filiale, au titre de la période précitée, une subvention de fonctionnement de 20.000 €, aux côtés de la Région Bourgogne.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** à l'uB-Filiale, au titre de la gestion administrative et financière de Welience Agro Environnement, une subvention de fonctionnement de 20.000 € au titre de la période juillet 2011 - décembre 2012, aux côtés de la Région Bourgogne ;
- de dire** que le versement de la subvention interviendra après les formalités de dépôt en Préfecture ;
- d'autoriser** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que cette somme sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

6-1. Compte rendu financier de l'action (1)

Agro-Environnement Exercice 2011 2012 : 1er juillet 2011-31 décembre 2012

CHARGES (3)	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS (3)	Prévision	Réalisation	%
I. Charges directes affectées à l'action				I. Ressources directes affectées à l'action			
60 - Achat				70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises			
prestations de services	8000			74- Subventions d'exploitation (2)			
Achats matières et fournitures				Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))			
Autres fournitures	6000		-				
61 - Services extérieurs			-				
Locations immobilières et immobilières			-				
Entretien et réparation			Région(s):	40 000			
Assurance			-				
Documentation			-				
62 - Autres services extérieurs				Département(s):			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1000		-				
Publicité, publication	1000		Commune(s):	20 000			
Déplacements, missions	3000		-				
Services bancaires, autres			-				
63 - Impôts et taxes				Organismes sociaux (à détailler):			
Impôts et taxes sur rémunération			-				
Autres impôts et taxes			-				
64- Charges de personnel				Fonds européens			
Rémunération des personnels,	24000			CNASEA (emploi aidés)			
Charges sociales	12000			Autres aides, dons ou subventions affectées			
Autres charges de personnel			-				
65- Autres charges de gestion courante				75 - Autres produits de gestion courante			
66- Charges financières				76 - Produits financiers			
67- Charges exceptionnelles							
68- Dotation aux amortissements				78 - Reports			
				ressources non utilisées d'opérations antérieures			
I. Charges indirectes affectées à l'action				I. Ressources indirectes affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement	5000						
Frais financiers							
Autres							
Total des charges				Total des produits			
86- Emplois des contributions volontaires en nature				87 - Contributions volontaires en nature			
Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations				Prestations en nature			
Personnel bénévole				Dons en nature			
TOTAL	60 000			TOTAL	60 000		

- (1) cf. Arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. (2) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées. (3) Ne pas indiquer les centimes d'euros. Dons en nature)